



J'ai reçu une convocation de l'assurance de mon voisin...

Par **MarieLouise68**, le **14/03/2022 à 03:28**

Bonjour,
Je viens de recevoir une lettre (non-recommandée) de l'assurance de mon voisin me convoquant à une réunion d'expertise la semaine prochaine, disant que ma présence est "indispensable".
L'année dernière j'ai eu une fuite dans la partie privative de mon appart, et la lettre affirme que les dégâts chez mon voisin seraient au-dessus de 1600 euros.
J'ai déclaré le sinistre à mon assurance toute de suite l'année dernière et la fuite a été réparée, sans que l'assurance de mon voisin n'ait jamais pu constater que la fuite venait de chez moi.
Je trouve ça étrange de recevoir cette lettre quasiment un an après et qu'elle ne soit pas une lettre recommandée. Je m'entends très mal avec ce voisin et j'ai l'impression qu'il essaie de me soutirer de l'argent.
Selon vous est-ce que je peux juste ignorer la lettre ? Ou est-ce que selon la loi je risque quelque chose ?
Merci beaucoup pour votre aide !
Marie-Louise

Par **chaber**, le **14/03/2022 à 06:23**

Bonjour
Vous transmettez d'urgence cette convocation à votre assureur par LRAR qui missionnera un expert